



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. FÉLIX KODJO SAGBO,
NOUVEL AMBASSADEUR DU TOGO
PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION
DES LETTRES DE CRÉANCE***

Jeudi 1 décembre 2005

Monsieur l'Ambassadeur,

Il m'est agréable d'accueillir Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Togo près le Saint-Siège.

Je vous remercie des aimables paroles que vous m'avez adressées, faisant mémoire de mon vénéré Prédécesseur le Pape Jean-Paul II, ainsi que des salutations que vous m'avez transmises de la part de Son Excellence Monsieur Faure Gnassingbé, Président de la République togolaise. Je vous saurais gré de bien vouloir lui exprimer en retour mes vœux les meilleurs. Je salue aussi très cordialement le peuple togolais tout entier, lui souhaitant bonheur et prospérité.

Dans votre discours, Monsieur l'Ambassadeur, vous évoquez le processus démocratique engagé dans votre pays, en vue de l'instauration d'un état de droit. J'y suis particulièrement sensible. En effet, dès le début de mon Pontificat, j'ai voulu me faire proche des populations du Togo qui traversaient alors une situation douloureuse (cf. [*Regina Caeli*](#), 1er mai 2005). Je souhaite vivement que les blessures ouvertes, notamment au cours des derniers mois, puissent être guéries grâce à une authentique réconciliation entre tous les fils de la nation. La violence ne peut être le moyen approprié pour construire une société juste et solidaire. Pour parvenir à une existence réconciliée où chacun pourra vivre dans la paix et dans la sécurité, où les personnes déplacées pourront revenir chez elles sans crainte, la mise en place d'instances de dialogue entre toutes les composantes de la nation est essentielle. Cela permet à toutes les sensibilités de s'exprimer, d'être entendues et d'être associées à l'édification du pays. C'est alors que

progressivement la confiance reviendra entre tous, pour le bien de la nation.

Pour qu'un développement harmonieux de la société puisse se réaliser, il est nécessaire, en effet, que s'établissent entre tous des relations fondées sur le droit et la justice. La recherche du bien commun doit être une priorité qui engage de manière particulière les responsables, à tous les niveaux de la société, pour favoriser le plein épanouissement humain et spirituel de chacun, dans le respect et la promotion des personnes et de leurs droits fondamentaux, ainsi que des principes moraux essentiels. Car le bien commun n'est pas un simple bien-être socio-économique. Il revêt aussi une dimension transcendante, parce que Dieu est la fin ultime de ses créatures.

Le développement intégral des personnes et de la société, souvent entravé par des maux nombreux et profonds, dont les causes sont multiples et complexes, doit être résolument favorisé et soutenu par la solidarité internationale. Mais il est aussi vrai que c'est d'abord sur les citoyens et sur leurs dirigeants que repose la responsabilité première d'y œuvrer, ainsi que de faire régner la paix et la réconciliation.

Comme vous le savez, Monsieur l'Ambassadeur, l'Église catholique se veut pleinement engagée dans ce combat pour le développement intégral de l'homme, pour la promotion d'un avenir de justice et de paix au profit de toute la population, sans distinctions, en collaboration avec toutes les personnes de bonne volonté. Toutefois, pour accomplir cette mission, elle doit pouvoir librement s'exprimer, dans le respect de l'autonomie des responsables de la société civile. La mission que l'Église a reçue du Christ n'est pas d'ordre politique, économique ou social: la fin qui lui est assignée est d'ordre religieux. L'Église ne recherche aucun avantage particulier pour elle-même, mais, comme le souligne le Concile Vatican II, elle «n'a pas de souhait plus ardent que de pouvoir se développer librement, au service du bien de tous, sous n'importe quel régime qui reconnaît les droits fondamentaux de la personne et de la famille, ainsi que les exigences du bien commun» (Constitution pastorale *Gaudium et Spes*, n. 42)

Permettez-moi, Monsieur l'Ambassadeur, de saluer par votre intermédiaire les catholiques de votre pays. Je souhaite qu'unis à leurs Évêques, à qui a été remise la charge de gouverner l'Église de Dieu, ils soient des témoins ardents du message évangélique, et qu'avec leurs concitoyens, ils travaillent généreusement à l'établissement d'une société fraternelle et solidaire.

Au moment où commence votre mission auprès du Siège apostolique, je vous offre mes vœux les meilleurs pour son heureux accomplissement. Soyez sûr que vous trouverez toujours auprès de mes collaborateurs l'accueil attentif et la compréhension cordiale dont vous pourrez avoir besoin.

J'invoque de grand cœur sur Votre Excellence, sur ses collaborateurs, sur sa famille, sur le peuple togolais et sur ses dirigeants, l'abondance des Bénédiction divines.

**L'Osservatore Romano* 2.12.2005 p.9.

Insegnamenti di Benedetto XVI vol. I p.907-909.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2006 n.7 p.5

© Copyright 2005 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana